



La Belgique a besoin de rénovation !

Relancer l'économie, cesser le gaspillage énergétique

L'initiative Renovate Belgium 2014 est portée par une coalition d'acteurs de l'efficacité énergétique dans le bâtiment, et rassemble des producteurs de matériaux de construction, essenscia, Federplast et la Confédération Construction. Elle vise à la mise en place d'une politique de rénovation ambitieuse

- Pour stimuler la reprise économique

Les entreprises belges du secteur ont été frappées très durement par la crise, ce qui a eu des répercussions immédiates sur l'emploi. Entre 2008 et 2013, on constate un recul de 5% du nombre de demandes de permis pour des rénovations¹ (33.218 demandes en 2008, 31.617 en 2013).

Or, la construction représente de véritables opportunités en termes d'emplois durables et non délocalisables. En particulier, la rénovation énergétique offre des possibilités très importantes. On estime ainsi que 17 emplois peuvent être créés pour chaque million d'euros investi dans la rénovation énergétique².

- Pour soutenir les PME

En Belgique, l'immense majorité des entreprises actives dans le secteur de la construction sont des PME : 96% d'entre elles emploient moins de 10 personnes³. La construction durable ouvre de nouvelles filières et des emplois diversifiés à forte valeur ajoutée.

Investir dans la rénovation énergétique permettrait de créer 60.000 emplois en Belgique d'ici 2020⁴.

- Pour mettre fin à la précarité énergétique

Dans notre pays, 15% des ménages souffrent de précarité énergétique : ils consacrent plus de 10% de leurs revenus à leurs dépenses énergétiques⁵, avec parfois l'impossibilité de se chauffer suffisamment. Certaines catégories de population fragilisées, comme les personnes âgées, sont particulièrement touchées. Cela n'a rien d'étonnant, quand on sait qu'entre 2005 et 2013, le prix de l'énergie a

¹ Chiffres confédération Construction

² Etude Copenhagen Economics « Multiple benefits of Investing in Energy Efficient Renovations: Impact on Public Finances »

³ Chiffres Confédération Construction

⁴ Etude Copenhagen Economics « Multiple benefits of Investing in Energy Efficient Renovations: Impact on Public Finances »

⁵ Etude IGEAT

augmenté de 53%⁶. La consommation annuelle moyenne d'un ménage de 23,65 MWh, qui coûtait 885 € en 2005, représente donc à présent un budget de 1.275 €.

- **Pour soutenir les finances publiques**

Les bénéfices de la rénovation ne se situent pas que dans le secteur de la construction ou de l'efficacité énergétique. Le retour sur investissement est également multiple au niveau des finances publiques :

- Augmentation des recettes fiscales
- Diminution des subsides à l'emploi et des allocations de chômage
- Impact positif sur d'autres types de dépenses publiques. Ainsi, 1 € public dépensé pour la rénovation énergétique permet d'économiser 0,42 € en soins de santé⁷.

Il a ainsi été démontré que, de façon globale, un euro investi par l'état peut lui rapporter entre 4 et 5 euros en recettes publiques⁸.

- **Pour améliorer la qualité de vie dans les bâtiments**

En Belgique, plus de la moitié des bâtiments ont plus de 50 ans. Un habitant sur cinq est confronté à des fuites, de l'humidité ou de la pourriture dans son habitation⁹, problèmes bien souvent liés à une isolation et une ventilation insuffisantes. Rien qu'en Wallonie, plus de 800.000 bâtiments auraient besoin d'être rénovés¹⁰.

Améliorer la qualité de vie dans nos bâtiments a donc un impact sur notre santé, mais également des bénéfices directs dans les écoles et sur les lieux de travail : plusieurs études ont démontré qu'améliorer la qualité de l'air intérieur d'un bâtiment et ses niveaux de lumière naturelle permet d'augmenter la productivité des occupants jusqu'à 20%¹¹.

- **Pour réduire de façon significative la pollution de l'air et les émissions de CO2**

Une réduction de 40% de notre consommation d'énergie globale d'ici à 2030 permettrait une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 49 à 61 %¹².

En Europe, 40% de l'énergie consommée est liée à l'utilisation des bâtiments. Le secteur résidentiel représente deux tiers de cette consommation. Le parc immobilier belge offre de grandes possibilités d'économies d'énergie : sa consommation moyenne est supérieure de 72 % à celle de la moyenne européenne¹³. La construction neuve ne représente qu'une part limitée de cette consommation, c'est le parc existant de 4 millions de bâtiments qui explique ce gaspillage énergétique. Les causes sont simples : plus de 70% des bâtiments ne disposent pas d'isolation des murs extérieurs ou disposent

⁶ Chiffres SPF Economie

⁷ Etude Copenhagen Economics « Multiple benefits of Investing in Energy Efficient Renovations: Impact on Public Finances »

⁸ Jülich Research Center « Fördereffekte der KfW-Programme zum energieeffizienten Bauen und Sanieren » (2011).

⁹ Source : Energy consumption survey for Belgian Households (Eurostat, 2012)

¹⁰ Schéma de développement de l'espace régional.

¹¹ Heschong L and Mahone, D. Daylight in Schools; Copenhagen Economics.

¹² Source Energy Saving Pioneers

¹³ Pathways to world-class energy efficiency in Belgium, Mc Kinsey report, 2009

d'une isolation partielle ; plus de 47 % d'entre eux ont un toit peu ou pas isolé¹⁴. Moins de 15% des fenêtres sont équipées de vitrage à haut rendement permettant de substantielles économies d'énergie¹⁵. Une part considérable des bâtiments est toujours équipée de simple vitrage (17,3% en Wallonie, 22,7% à Bruxelles)¹⁶.

- Pour réduire notre dépendance énergétique

La dépendance belge à l'énergie importée est de 78,9%, chiffre se situant au-dessus de la moyenne européenne. A l'avenir, la Belgique deviendra plus dépendante de l'approvisionnement en gaz à partir de pays ne faisant pas partie de l'UE, particulièrement de la Russie, tandis que l'exploitation mondiale de pétrole continuera à se limiter à un nombre de pays toujours plus restreint¹⁷.

La production d'énergie renouvelable progresse lentement en Belgique. Notre pays s'est fixé un objectif de production de 13% d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie finale brute d'ici à 2020.¹⁸

A la lecture de ces chiffres, il apparaît clairement que le moyen le plus efficace de renforcer notre indépendance énergétique est d'abord de limiter nos besoins en énergie.

Les priorités politiques

1. Réduire la consommation énergétique des bâtiments de 80% d'ici à 2050 (en comparaison du niveau de consommation de 2005) :
 - établir un objectif sectoriel pour le bâtiment, seul à même de donner un signal fort à l'ensemble de la filière, qui pourra alors organiser l'offre et la demande.
 - donner du sens à la rénovation globale et permettre de l'organiser au besoin par étape selon les besoins de chaque bâtiment.
 - fixer un objectif à long terme qui permettra de créer une dynamique forte capable de mobiliser tous les acteurs concernés et dégager les financements nécessaires.
2. Assurer un niveau de rénovation annuel du parc immobilier de 3% d'ici à 2020, en premier lieu par les pouvoirs publics (conformément à la directive européenne sur l'efficacité énergétique¹⁹), et le maintenir jusqu'à 2050, en privilégiant le logement social.
3. S'assurer que toutes les rénovations soient des rénovations énergétiques en profondeur, éventuellement par phases
4. Mettre en place un cadre réglementaire soutenant la rénovation énergétique.

¹⁴ Source : Enquête sur la qualité de l'habitat en Wallonie, 2006 - 2007

¹⁵ TNO Built Environment and Geosciences - Glazing type distribution in the EU building stock - TNO Report TNO-60DTM-2011-00338 - February 2011

¹⁶ Enquête Eurostat « Energy Consumption Survey for Belgian Households » (2012).

¹⁷ Source SPF Economie

¹⁸ Belgique, Plan d'action national en matière d'énergie renouvelable, 2010.

¹⁹ Directive 2012/27/UE

Quelles mesures concrètes?

Une nouvelle politique de rénovation doit être mise en place. Elle devra donner l'élan à la rénovation du parc immobilier, y compris du secteur résidentiel, tant public que privé.

1. Établir pendant la première année de la législature un **plan de rénovation énergétique du parc immobilier** basé sur des informations réalistes et consolidées avec des objectifs annuels quantifiés et en concertation avec le secteur
2. Redéfinir et stabiliser dans le temps la **politique de soutien financier** à la rénovation énergétique en favorisant les mesures combinées. Les budgets nécessaires au soutien de la rénovation énergétique devront être garantis.
3. Renforcer les possibilités de **financements alternatifs et innovants**, par exemple en tenant compte des effets positifs des économies d'énergie sur la capacité de remboursement des emprunteurs, en créant des **fonds dédié à la rénovation énergétique** (fédéral, régional ou local), en encourageant les financements via des modèles ESCO et en s'inspirant des bonnes pratiques existant à l'étranger.
4. Maintenir la **déductibilité des crédits hypothécaires**, avec une mesure incitative dans le cadre de travaux de rénovation énergétique.
5. **limiter** pendant une période donnée **l'augmentation du revenu cadastral** lié aux investissements qui améliorent l'enveloppe du bâtiment.
6. **Adapter le système des certificats énergétiques** afin d'en faire un réel outil d'accompagnement des efforts de rénovation énergétique, notamment lors d'étapes déjà balisées telles que des travaux de maintenance (mise aux normes de sécurité technique ; changement d'équipement, etc...) ou d'entretien de façade ou toiture.
7. Dans les cas où il est établi que la **destruction / reconstruction** est préférable d'un point de vue énergétique, la favoriser à un taux de TVA adapté.
8. **Regrouper la compétence pour les politiques énergétiques et urbanistiques** afin d'assurer que les meilleures solutions de rénovation énergétique puissent être mises en œuvre.

